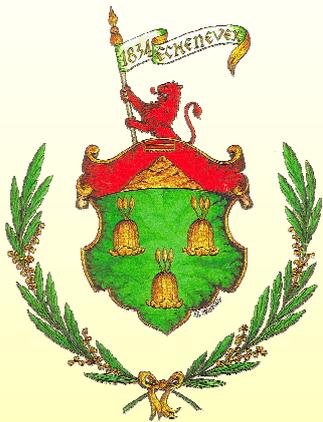


ECHENEVEX

Info



Le Conseil des Jeunes

Le samedi 25 avril 2009, nous avons rendez-vous devant la Mairie pour le nettoyage de printemps. De nombreux citoyens ont répondu à l'appel. Ensemble, nous avons ramassé les déchets qui polluaient l'environnement.

La commune est de nouveau propre.

Nous vous rappelons également qu'il est très important de ne pas jeter de déchets par terre ou encore de polluer la planète car c'est notre Terre qui en paiera les conséquences.

Commission communication et culture
Clara Voutaz ; Lucie Baudrenghien
Oliver Cray ; Maxime Arbez et
Chloé Georgeon



A vos agendas :

- | | |
|--|----------------------|
| ◆ Sou des écoles : Kermesse à la Chenaille | Le 27 juin 2009 |
| ◆ Amicale des Sapeurs Pompiers : Bal et repas champêtre dès 19 h 30 | Le 13 juillet 2009 |
| ◆ Jeux Inter pompiers à Crozet | Le 15 août 2009 |
| ◆ Echenevex Animation : Vide grenier place de la Mairie | Le 13 septembre 2009 |
| ◆ Ecole de musique : Reprise des cours | Le 14 septembre 2009 |
| ◆ Echenevex Lynx Bike : Echen' VTT | Le 20 septembre 2009 |
| ◆ Association du personnel : Paëlla Géante | Le 10 octobre 2009 |
| ◆ Associations des classes en 9 : Repas au restaurant du golf | Le 24 octobre 2009 |

COMPTE ADMINISTRATIF

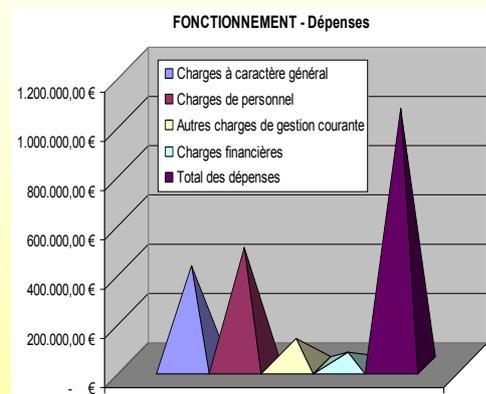
Bilan 2008

Fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 1 042 590,62 € et les recettes à 1 313 174,53 €. La différence de 270 583,91 € est l'excédent de fonctionnement qui sera utilisé pour le budget 2009.

Ces dépenses sont divisées en quatre catégories :

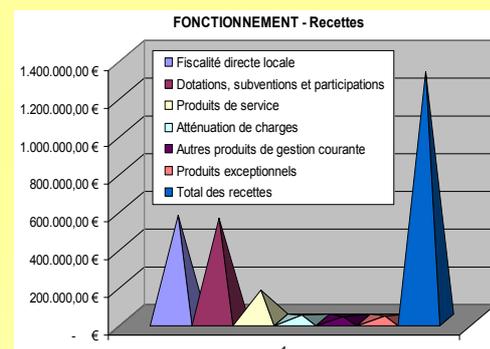
- ◆ Les charges à caractère général
(Achat de petit matériel, eau, assainissement, électricité, alimentation, entretien et réparation, combustibles et carburant, location matériel, maintenance, assurances, honoraires, transport, affranchissement, etc...) **406 453,66 €**
- ◆ Les charges de personnel (salaires et charges sociales) **476 599,59 €**
- ◆ Les autres charges de gestion courante (indemnités élus, service départemental incendie, service social, contribution aux organismes de regroupement et les différentes subventions allouées) **108 898,19 €**
- ◆ Les charges financières (intérêt d'emprunts principalement) **50 639,18 €**



Comparé à l'exercice précédent, les dépenses de fonctionnement évoluent de 26 075,00 €, ou de 2,57 %, soit une évolution normale, compte tenu de l'augmentation de la population et des services rendus. L'augmentation est sensible au niveau des charges de personnel (augmentation des heures, au niveau administratif, centre de loisirs et ATSEM) compensée par une diminution des charges à caractère général et des charges financières.

Les recettes sont partagées en 6 catégories :

- ◆ La fiscalité directe locale (4 taxes) **554 164,00 €**
- ◆ Les dotations, subventions et participations **540 081,80 €**
- ◆ Les produits de service (location, revenus d'exploitation de la forêt, etc) **157 976,25 €**
- ◆ Atténuation de charges (remboursement assurances) **23 975,98 €**
- ◆ Autres produits de gestion courante (revenus d'immeuble) **17 845,43 €**
- ◆ Produits exceptionnels (Syndicat d'Electricité) **19 131,07 €**



Les recettes 2008 sont supérieures à 2007, de 73 333 € ou 5,9 %, dues principalement à une augmentation des taxes locales, départementales et régionales, aux produits de service (cantine, centre de loisirs, etc...), aux produits exceptionnels et aux atténuations de charges.

Investissement :

Les dépenses s'élèvent à 455 812,95 € auxquelles il faut ajouter le déficit 2007 de 65 674,33 € et les recettes s'élèvent à 356 687,36 €.

La différence est un déficit de 164 799,92 €, reportée au budget 2009. Les principales dépenses sont le remboursement d'emprunt en capital (170 790,17 €), les frais d'études pour le complexe multisports, des frais de voirie, des réseaux d'électrification et divers matériel.

Les principales recettes proviennent du fond de compensation T.V.A. basées sur les investissements 2006, de la T.L.E. (Taxe locale d'Equipement), des subventions reçues sur des travaux finis ainsi que de l'excédent de fonctionnement 2007.

Le résultat net de l'année est un excédent de 105 883,99 €. Ce compte administratif a été voté à l'unanimité des membres présents ou représentés, lors de la séance du Conseil Municipal du 16 mars 2009.

Roger Boucherre
Adjoint aux finances

Projet « Centre Village » : où en sommes-nous ?

L'aménagement du cœur du village au lieu dit « Les Saugis » suit son cours. Mais rappelons tout d'abord l'objectif de la Municipalité au travers de ce projet : structurer l'espace urbain en lui apportant un élément de centralité. Le projet urbain envisagé doit répondre à un cahier des charges précis en matière de qualité environnementale et d'intégration paysagère dans le site.

Afin d'assurer le suivi et le respect des contraintes imposées par la Municipalité et par les organismes impliqués (ERDF, CCPG, Syndicat d'électricité, DDE,...), une commission* « Centre Village » a été constituée avec des membres du Conseil Municipal. Cette commission s'est ouverte aux riverains et intègre nominativement aujourd'hui 3 habitants (représentant la rue du stade, la rue des Saugis et la rue des Maures) à titre consultatif, afin de prendre en compte les préoccupations des riverains et habitants du quartier.

Le projet d'aménagement proposé par la SAREST (aménageur retenu suite à la consultation de novembre 2007) intègre une voirie centrale qui relie les rues des Maures et du Stade permettant ainsi la mise en place d'un plan de circulation à sens unique. L'impact du nouveau trafic s'en trouvera donc réduit. La Municipalité a veillé également à ce que l'opération soit équilibrée en terme de stationnement avec, notamment, la prise en compte de nombreuses places visiteurs. La majorité des places de parc réservées aux habitants se trouve sous couvert, ceci afin de limiter l'occupation de l'espace extérieur par les véhicules. Un parc paysagé sera créé par l'aménageur et mis à disposition de l'ensemble des habitants d'Echenevex. Une aire de jeux pour les enfants sera également aménagée dans cet espace sécurisé en retrait de toute circulation automobile. Facteur de lien social, ce parc s'articulera autour de circulations douces qui permettront à terme de rejoindre l'école. Pour ce qui est du programme des constructions, un équilibre harmonieux a été trouvé entre petits collectifs R+2 (dans la partie haute du terrain) et maisons groupées. A terme, 90 logements verront le jour dans les prochaines années selon l'implantation ci-dessous dont 18 logements sociaux.

Le projet tel que présenté lors de la séance du 13 mai a été très favorablement accueilli par les riverains présents.

En parallèle de ce projet, la municipalité a mis en place une commission « Plan de circulation » afin d'étudier les améliorations du trafic dans le village, ainsi que l'intégration de voies douces. Ce plan doit être mis en place pour l'essentiel au fur et à mesure de l'avancement du développement du projet.

Dans un souci de transparence, une réunion publique aura lieu à l'automne 2009 au cours de laquelle nous pourrions répondre à toutes vos questions.

Les travaux d'aménagement pourraient avoir démarrés au printemps 2010 après la modification simplifiée du PLU, rendue nécessaire par des adaptations mineures.

Quelques dates à venir :

Juin 2009 : communication par la SAREST des pièces essentielles du Plan d'Aménagement

29 juin 2009 : validation du Plan d'Aménagement par le Conseil Municipal

Juillet 2009 : dépôt du Plan d'Aménagement

Octobre 2009 : réunion publique – lancement de l'enquête publique pour la modification du PLU

Novembre et décembre 2009 : sélection des promoteurs collectifs libre et social.



* Membres de la commission : B Tardy, P Rebeix, R Boucherre, I Passuello, JC Yerly, P Claveri, R Clément, RM Henri, M Kewley, C Rescanières, G Truffaz, W Weterings.

Représentants des riverains : Mme S Padlewski (rue des Saugis), Messieurs E Nay (Rue de la Pierre) et C Schäfer (Rue des Maures).

Rose-Marie HENRI

Aménagements de sécurité

Lors du dernier conseil municipal, les mesures suivantes concernant la circulation dans notre village ont été adoptées :

1/ La pose d'un miroir au carrefour Mathieu afin de faciliter la visibilité des usagers, (il a été autorisé par la DDE).

2/ La mise en place de panneaux de stationnement interdit le long du mur du haras de Varfeuil, afin d'éviter le stationnement des véhicules en ce lieu.

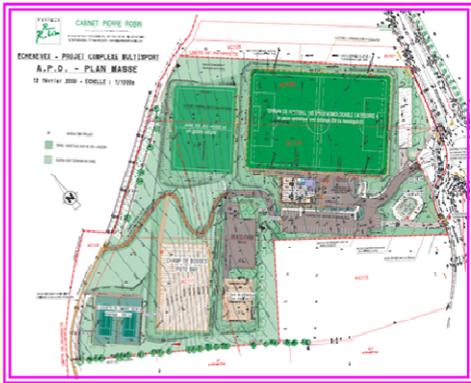
Une lettre sera également envoyée aux riverains, afin de les sensibiliser aux dangers que représentent les véhicules stationnés sur la voie publique.

3/ L'installation de chicanes provisoires route de Méribel, ayant pour but de ralentir la vitesse à ce point de passage, en tenant compte de l'utilisation des engins agricoles de grands gabarits.

Nous rappelons dans l'intérêt de tous la nécessité de respecter la législation relative au code de la route dans notre agglomération, et tout particulièrement celle liée aux limitations de vitesse.

Raymond Chéminal

Complexe Multi sport



Le Cabinet ROBIN a terminé la première partie de sa mission.

Les dossiers de demande de subventions ont été envoyés aux différents services.

La présentation du D.C.E. (Document Consultation des Entreprise) sera faite lors du conseil municipal du 29 juin 2009

Ensuite la consultation des entreprises commencera et l'ouverture des plis aura lieu le 17 juillet 2009.

Choix des entreprises le 29 juillet 2009 et début des travaux en septembre 2009.

Pierre Rebeix

Adjoint aux travaux

Document de travail

Plan ayant servi pour les demandes de subventions.

Travaux réalisés en 2009

⇒ Au niveau des bâtiments :

Principalement Jean Paul et Thierry ont procédé à la remise en état des salles du complexe de la Chenaille. A cet effet ils ont repeint murs et boiseries.

⇒ Au niveau des voiries :

Deux ouvrages " pièges à cailloux " ont été réalisés à Naz Dessus et chemin du Château. Ces installations sont destinés à filtrer les eaux de pluies, retenir les pierres et éviter les nuisances sur les voies.

Le chemin des Bêchettes a été rendu carrossable (route de Chevry à Segny).

Des travaux de sécurité ont été réalisés pour améliorer l'accès aux sources de l' Allondon après intervention de la CCPG et l'ONF.



⇒ Travaux en cours :

Le service technique s'active pour élaborer les massifs de fleurs.



La CCPG a réalisé des travaux sur le secteur de Méribel par le remplacement d'une conduite d'eau, ainsi que tous les branchements.

La route entre le chemin du Rucher et la villa Corelli sera refaite avec 2 passages surélevés et une voie douce pour piétons et cyclistes.

⇒ Travaux à réaliser à la rentrée :

Par la commune :

Le revêtement de la route de Chenaz entre la Table Ronde et la voie ferrée avec voie douce (devis demandé).

La voirie rue François Estier entre Trez Vella et le carrefour de la Vie Chenaille (revêtement et grilles pour raccordement au réseau pluvial).

Dans le cadre de la nouvelle réglementation, visant à mettre en conformité les voiries communales par rapport à la loi sur l'accessibilité, une consultation a été lancée afin de retenir un cabinet compétent, pour fournir un plan avant janvier 2010 , conforme à la réglementation.

Par la CCPG :

Le remplacement du réseau des eaux usées lotissements " Les Epis" et " Table Ronde " .

Par le Syndicat d' électricité :

L'éclairage public rue du Château et rue François Estier.

Par le Conseil Général de l' Ain :

Si accord des riverains, la réalisation définitive du rond-point le dernier trimestre 2009, l'aménagement paysager sera élaboré par la commission municipale compétente.

Pierre Rebeix

Adjoint aux travaux

C. C. A. S. : le Repas des anciens Entre magie et ballons

C'est autour d'une bonne table que les aînés de la commune se sont retrouvés un dimanche de janvier 2009, pour le repas offert par la Municipalité. L'équipe du C.C.A.S. s'est activée pour accueillir les personnes qui ont répondu à l'invitation.

Bien installés, les soixante-quatre convives se sont laissés gâter par le Chef à Domicile et l'équipe de bénévoles était à leurs petits soins.



Avec Guillaume, la magie opère de table en table et c'est dans la bonne humeur que nous découvrons ses talents.



Pour terminer le repas, même le pâtissier a apporté sa note de fantaisie pour souhaiter à chacun une bonne année !

Jacqueline Bilat



Le club rencontre élargit ses activités

Aux mardis après midi de discussions et jeux divers toutes les deux semaines, s'ajoutent des matinées de balades organisées le vendredi matin.

Deux heures de promenade le long de sentiers agréables aux alentours d'Echenevex et quelques fois des sorties plus longues comme la découverte du creux de Praffion que dix courageux ont entrepris.

Les petits chamois tout juste nés nous ont accueillis en sautant sur les rochers derrière leur mère. Prochaines grandes sorties prévues, Branveau, La Dôle, Le Colomby depuis la Faucille.

Les personnes qui veulent se joindre à notre petit groupe sont les bienvenues. D'autres activités, bricolage, décoration, gymnastique douce seront mises en place à la demande.



Pour tous renseignements et inscriptions, Gilbert est à l'écoute au 0450419537 ou par mail < mad-gil.01@orange.fr >

Gilbert Méridgi

Plan canicule 2009

Le Maire d' Echenevex informe ses habitants qu'un registre est ouvert en Mairie pour recueillir les inscriptions des personnes âgées et handicapées demandant de l'aide en cas de forte chaleur et de déclenchement d'alerte par les services de la préfecture de l' Ain. Cette inscription est facultative et confidentielle.

Les personnes intéressées par ce service doivent se faire connaître en Mairie.

Isabelle Passuëlo

Bibliothèque Municipale



Festival de contes franco-genevois

Cette année, et pour la première fois, la commune d'Echenevex participera au festival « Conter entre voisins » à l'initiative de la bibliothèque municipale. Cette fête du conte a lieu depuis 6 ans au début du mois de juillet des deux côtés de la frontière franco-suisse.

Réservez dès aujourd'hui votre soirée du vendredi 3 juillet.

Deux conteuses viendront nous enchanter aux sources de l'Allondon. Ce magnifique site naturel se prête parfaitement à la balade contée. Le principe est simple : nous cheminerons le long de la rivière avec les conteuses, au rythme de leurs histoires sur le thème de l'eau.

Attention le nombre de places est limité. Vous pouvez vous inscrire à la bibliothèque ou par téléphone auprès de l'association suisse *Au bout du conte* (Tél: +41 22 794 06 12). Cette animation gratuite est ouverte à tous, adultes et enfants à partir de 6 ans. Rendez vous à 19 heures route de Naz Dessus (accès fléché par le village), avec de bonnes chaussures aux pieds.

Photo-mystère

Du 1^{er} avril au 15 mai, la bibliothèque municipale a accueilli une exposition sur le Jura.

Petits et grands ont admiré les magnifiques photos de fleurs de *l'Association pour la connaissance de la flore du Jura*.

Une photo-mystère a fait l'objet d'innombrables suppositions (orchidée ? kiwi ? cactus ? cognassier ? champignon ? etc.), mais personne n'a trouvé la véritable identité de la fleur mystérieuse !



Il s'agissait en fait de la fleur femelle du noisetier. Cette photo a été prise à Echenevex au mois de mars dernier.

Merci au photographe Gilbert Mérighi.

Véronique Dujardin

Bibliothèque municipale
89, rue des Maures
01 170 Echenevex
Tel : 04 50 41 57 98
e-mail : echenevexbiblio@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
lundi, mercredi, vendredi 16 h-19 h
1^{er} et 3^e samedi 10 h-12 h 30

En juillet, une page va être tournée...

C'est depuis le 1^{er} avril 2004 que Véronique Dujardin œuvre dans notre bibliothèque.

Elle nous quitte cet été pour d'autres horizons.

Nous la remercions vivement pour avoir fait découvrir notre bibliothèque à de nombreux lecteurs, chenevessiens et autres (300 à son arrivée, plus de 730 aujourd'hui), pour son enthousiasme, son professionnalisme et son dévouement.

Elle a su transmettre son amour des livres et créer de nombreux moments fort agréables pour tous les âges.

Nous lui souhaitons le meilleur dans sa « nouvelle vie ».

Dès le mois de juillet, Véronique vous présentera la nouvelle bibliothécaire, Etienne Daully.

Corinne Rescarières

Une médaille bien méritée

En l'honneur des 20 ans d'engagement municipal à Ferney-Voltaire et Echenevex, Monsieur le Maire a remis la médaille d'Argent Communale, Départementale et Régionale à Monsieur Gilles TRUFFAZ.

Toutes nos félicitations à notre collègue pour son engagement au service de notre commune et de ses habitants et également son engagement auprès des associations.

Commission Information



Le coin des Associations

Club de dessin

Après trois années passées auprès de nous, lors de ses cours de dessin, Alice Landais est appelée par d'autres obligations. Nous la remercions pour sa patience et son enthousiasme qui nous ont permis à tous de progresser.

Le plaisir de passer un bon moment ensemble étant intact, l'idée de créer un atelier pictural a vu le jour. Celui-ci sera mis en place début septembre, sous l'égide de l'E.L.E.C. Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter au 04.50.41.58.35. Bien amicalement à tous.

Catherine Dietrich.

Echenevex, Segny, Chevry Olympique

E.S.C.O. en 2^{ème} division

Une sympathique et conviviale réception a réuni le comité, les éducateurs, les 18 ans et les séniors de l'ESCO, conviés par la municipalité, à l'initiative Mr Jean Camille Yerly, pour fêter la montée de l'équipe phare en 2^{ème} division de district. C'est un événement important dans la vie du club présidé par Michel Folco qui confirme la compétence, l'engagement et le dynamisme de ses membres.



Dans son discours M. le Maire Bernard Tardy s'est plu à relever l'importance que revêt l'association ESCO pour la commune d'Echenevex, mais aussi dans le paysage Gessien des clubs de Football.

Le président Michel Folco a tenu à associer tous les dirigeants et éducateurs du club à cette réception car le succès d'aujourd'hui est dû au travail bénévole de tous dans toutes les catégories des plus petits aux plus grands.

Michel Folco

Association des Classes

Le repas des classes en « 9 » aura lieu au restaurant du Golf de Maison Blanchele samedi 24 octobre 2009.

Les cartes repas seront en vente dès cet été (dans un 1^{er} temps pour les 9 et leur conjoint)

ainsi que les tickets de la super tombola avec de nombreux lots dont 1^{er} et 2^{ème} :

un voyage d'une semaine pour 2 personnes et un poêle GODIN

Vous êtes nés une année en « 9 » réservez dès à présent votre soirée auprès des secrétaires de l'association :

Martine FAVRET - 04 50 41 48 38

Annie DESMURS - 04 50 42 45 90

Martine Favret

Association du personnel Communal

L'ensemble des membres du Personnel vous invite à retenir la date de la « **PAELLA GEANTE** » qu'ils organisent le **samedi 10 octobre 2009** au complexe de la Chenaille.

Vous êtes invités à réserver vos places auprès des secrétaires dès le mois d'août.

Nous vous souhaitons un bon été

Martine Favret

Ecole de Musique de Chevry, Crozet, Echenevex

Salle de la Chenaille - 192 Route de la Vie Chenaille 01170 Echenevex
Tél : 04.50.20.56.29. / 06.20.83.24.84. email : musique.ecole0925@orange.fr

Lutte contre les bruits du voisinage

Article 14 de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que : appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération, et d'exploitation de piscine, instruments, appareils diffusant de la musique et travaux qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent (liste non exhaustive).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

-les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

-les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

-les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Règles de civisme

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts, des déchetteries sont à votre disposition gratuitement aux heures suivantes :

Hiver (de novembre à février) :

* Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

* Samedi : 8 h 30 - 17 h

* Dimanche : 9 h - 12 h

Été (de mars à octobre)

* Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 à 18 h

* Samedi : 8 h 30 - 18 h

* Dimanche : 9 h - 12 h

Les déchetteries sont fermées tous les jours fériés.

◆ Les points verts ne sont pas des dépôts d'ordures, vous êtes priés de les respecter et de les laisser propres.
Nous vous en remercions

Jc YERLY

État civil

Naissances :

Julia BEE, née le 27 avril 2009
Lorenzo ARPANELLI, né le 7 mai 2009,
Nathaniel STRINGER, né le 12 mai 2009,
Nicholas STRINGER, né le 12 mai 2009,
Monty BEASANT, né le 30 mai 2009,
Quentin CHAVANCE, né le 2 juin 2009,

Décès :

M. Jean BURCKEL, le 14 avril 2009
M. Anthony NEVEU, le 18 mai 2009

Mariages :

Mlle Alexandra DARBON et M. Raoul PALESE, le 25 avril 2009

La "Boîte à idées" vous attend
à l'entrée de la mairie.

A votre disposition pendant les heures d'ouverture.
N'hésitez pas à en faire bon usage

Nous vous rappelons également notre adresse Email :

communication@echenevex.fr

Mentions légales

Rédigé par la Commission Communication :
JC Yerly, M Kewley, R.M. Henri, C Rescanières
R Chemical, P Claveri et C Dietrich

Directeur de publication : B Tardy

Impression : COPY PLUS

Diffusion : Gratuite.

Bulletin tiré à 700 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique